

Arr. adm. de Waremmé; arr. jud. de Huy; cant. de j. de p. de Hannut. — Ev. de Liège.

Terrain plat; sol génér. argileux; — agriculture. Ci-devant duché de Brabant, bailliage de Hannut. — Crehen était un alleu du chapitre de Saint-Lambert à Liège qui y exerçait les droits seigneuriaux. Comme toutes les possessions ecclésiastiques, Crehen avait un avoué. Cette fonction était un fief relevant de la cour féodale de Brabant. En 1324, Renier de Crehen était avoué. — Le 29 août 1630, le roi d'Espagne, successeur politique du duc de Brabant, engagea la haute justice de Crehen à Jean de Mombeke. Il y eut dès lors des seigneurs laïques, mais le chapitre de Saint-Lambert continua néanmoins à exercer ses droits comme auparavant.

Alt. de 134 m. au seuil de l'église.

Pop. en 1816, — 319 hab.

» » 1840, — 530 »

Anciennement *Crehain*, *Crehaing*.

CRISNEE, comm. de la prov. de Liège, sit. près de la route de Liège à Bruxelles; à 12 kil. de Hologne-aux-Pierres, à 16 kil. de Liège, à 11 1/2 kil. de Waremmé, à 1 kil. de Thys.

Pop. 574 hab.; — sup. 280 hect.

Arr. adm. de Waremmé; arr. jud. de Liège; cant. de j. de p. de Hologne-aux-Pierres. — Ev. de Liège.

Terrain très accidenté; sol argileux, sablonneux et caillouteux; — agriculture. — Fabriques de sirops et d'instr. aratoires; gr. comm. de bétail et de porcs.

En 1468, les Bourguignons pillèrent et incendièrent le village. — Autrefois: *Crestengneies*, *Crestengnes*, *Crescengnez* et la forme flamande *Gerstecoven*, *Gerstenhoven*. — La seigneurie de Crisnée appartenait à la grande trésorerie de la cathédrale de Liège, et c'était le chanoine grand-trésorier qui y exerçait les droits seigneuriaux. Seigneurie ecclésiastique, Crisnée avait des avoués ou protecteurs. Cette charge relevait en fief de la cour féodale de la grande trésorerie de la cathédrale. Il existait dans le village une cour basse dont on appelait aux échevins de Liège.

Alt. de 117.81 m. au seuil de l'église, reconstruite vers 1900.

Pop. en 1816, — 302 hab.

» » 1840, — 380 »

» » 1890, — 490 »

CROIX-LEZ-ROUVEROY, comm. de la prov. de Hainaut, sit. à 1,200 m. de la route de Mons à Chimay; à 8 1/2 kil. de Merbes-le-Château et d'Erquelines, à 19 1/2 kil. de Mons, à 1 kil. de Rouveroy.

Pop. 180 hab.; — sup. 463 hect.

Arr. adm. de Thuin; arr. jud. de Charleroi; cant. de j. de p. de Merbes-le-Château. — Ev. de Tournai. Terrain plat; plaines et prairies; sol argileux; — agriculture.

Ci-devant prévôté de Binche; diocèse de Cambrai.

Il est souvent question de Croix dans les « Annales du Hainaut ». Ce village était au nombre des possessions de l'abbaye de Lobbes, dès 868. On avance qu'il prit son nom d'un oratoire qui y fut érigé vers le VI^e s. — Le droit de haute justice de Croix appartenait à l'abbaye de Saint-Feuillien du Rœulx. Croix et Rouveroy ont été tous les deux le siège d'une seigneurie. Q. q. seigneurs de Croix se croisèrent pour la Palestine. En 1200, Charles de Croix fut présent à la rédaction des chartes du comté de Hainaut.

Li Croix, 868; *Crux*, 1150, 1177; *Croix lez Bouvoit*.

Alt. de 143.41 m. au seuil de l'église, bâtie en 1782, avec clocher semi-classique de 1726.

Pop. en 1816, — 260 hab.

» » 1840, — 368 »

» » 1890, — 285 »

» » 1910, — 266 »

CROMBACH, voir plus loin, cercle « EUPEN-MALMEDY ».

CROMBEKE, comm. de la prov. de Fl. Occ.; à 4 1/2 kil. de Rousbrugge-Haringhe, à 21 kil. de Furnes, à 19 kil. d'Ypres, à 7 1/2 kil. de Poperinghe, à 5 kil. de Proven, et à 9.55 m. d'altitude (seuil de l'église).

Pop. 1,128 hab.; — sup. 854 hect.

Arr. adm. d'Ypres; arr. jud. de Furnes; cant. de j. de p. de Rousbrugge-Haringhe. — Ev. de Bruges.

Terrain plat; sol argileux; — agriculture; pays essent. agricole: cult. du houblon, lin, étoupes; bois.

Cours d'eau: le Vletterbeke.

En 875, *Crumbeka* et *Crombeca*; en 868, *Crombeke*; en 1119, *Crumbeca*; en 1561, *Crombeque*.

Crombeke, une des plus anciennes communes de la Flandre, dont le nom figure dans nos annales depuis le IX^e s., a une des plus jolies églises de la West-Flandre, une église de style gothique tertiaire très pur. A l'intérieur de cet édifice religieux gisent trois pierres tombales, dont la plus ancienne date du milieu du XVI^e s. (Bampoele et de Gistelles).

La seigneurie de Crombeke a appartenu à beaucoup de familles nobles et les vestiges de l'ancien manoir prouvent que cet antique manoir était fortifié. — Malbrancq « de Morin » dit que, en 875, Hilduin, abbé de Sitiu, fit avec un certain Rotfride l'échange du village de Strasele, contre celui de Crombeke, in *Menaspisco*.

Voir *Stavele* (seigneurie).

Pop. en 1816, — 892 hab.

» » 1840, — 925 »

» » 1890, — 1,150 »

» » 1910, — 1,120 »

CRUPET, comm. de la prov. de Namur, sit. à 5 kil. de la route de Namur à Arlon; à 17 kil. de Namur, à 6 1/2 kil. de Lustin, à 7 1/2 kil. d'Yvoir, et à 201.43 m. d'alt. au seuil de l'église.

Pop. 447 hab.; — sup. 976 hect.

Arr. adm., jud., et cant. de j. de p. de Namur. — Ev. de Namur.

Sol argileux et rocailleux; terrain accidenté; bois. — Agriculture. — Carrières de pierres de taille, de pierres à chaux, de pierres de grès et de granit. — Meunerie.

Cours d'eau: le Crupet, affl. du Bocq. — Une fontaine intermittente.

Eglise assez intéressante du XV^e siècle, renfermant q. q. belles pierres tombales sculptées. — Anc. château féodal ayant appartenu aux seigneurs de Carondelet, qui l'occupèrent jusqu'en 1612. C'est un curieux petit manoir entouré d'eau et relié à la terre ferme par un pont de pierre précédé d'une porte d'entrée sur laquelle on lit encore les anc. blasons. Aujourd'hui transformé en métairie.

La seigneurie de Crupet, qui avait droit de haute, moyenne et basse justice, relevait en plein fief de la principauté de Liège. Toutefois un mémoire datant des premières années du XIV^e siècle atteste que l'évêque de Liège tenait à *Crippey* une maison en fief du comte de Luxembourg, alors souverain de la prévôté de Poilvache. Dans les actes de relief de la terre de Crupet, l'habitation du seigneur est appelée manoir en 1304 et 1356, maison et cour en 1315, maison et forteresse en 1510, et château en 1659. Les plus anc. seigneurs de Crupet descendaient de la noble maison de Wellin, dont l'origine remonte au commencement du XII^e siècle. Le domaine passa, en 1669, aux mains de la famille de Merode, de qui la tient le propriétaire actuel.

On y trouvait « Jossoigne, village du quartier d'Outre-Meuse », dit Galliot, seigneurie qui jouissait des mêmes droits et prérogatives que celle d'Ivoix (Maillen).

La terre de Jossogne fut acquise en engagère du roi d'Espagne, en 1655, par demoiselle Jacqueline de Carondelet, dame de Solre. Crupet, etc. Jean Marcq, s'chevin de la ville de Namur, l'acquit en 1672, et en 1780 Pierre-Antoine de Montpellier.

notamment celle de Venatte. Aujourd'hui hameau de la commune de Crupet, composé de deux fermes et de quatre maisons particulières... L'établissement romain, dont il reste des vestiges sur le territoire de Crupet, est situé au nord et à peu de distance de Jassogne. »

Pop. en 1816, — 415 hab.

» » 1840, — 590 »

» » 1890, — 640 »

CRUYBEKE, comm. de la prov. de Fl. Or., sit. sur la route de Lokeren à Anvers par Tamise; à 10 kil. de Tamise, à 26 1/2 kil. de Termonde, à 14 kil. de Saint-Nicolas. Altitude variant entre 7 et 16 m.



Pop. 3,406 hab.; — sup. 1,519 hect.

Arr. adm. de Saint-Nicolas; arr. jud. de Termonde; cant. de j. de p. de Tamise. — Ev. de Gand.

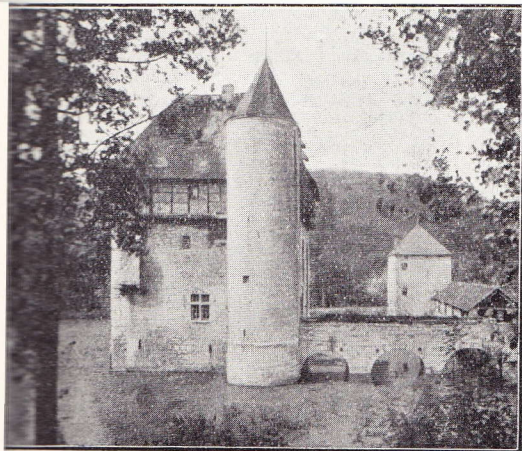
Sol argileux, sablonneux et tourbeux; — agriculture; lin et osiers. — Tisseranderies; brasseries; constr. de bateaux; scieries de bois; saboteries.

Cours d'eau: à l'E., l'Escaut; le Zwalmbeke et le Burbuurbeek.

Eglise goth. du XV^e s. saccagée par les iconoclastes, renfermant des tombeaux des anc. seigneurs de Cruybeke; une « Assomption » de G. De Crayer et la « Descente de Croix » de Henri de Clercq, élève de Marten de Vos. Belles sculptures. — Anc. château gothique remanié.

En 1283, *Cruebeke*; en 1299, *Cruubeke*; en 1330, *Crubeke*.

Dans les premiers temps de la féodalité la seigneurie de Cruybeke appartenait à la puissante famille châtelaine de Gand. Au commencement du

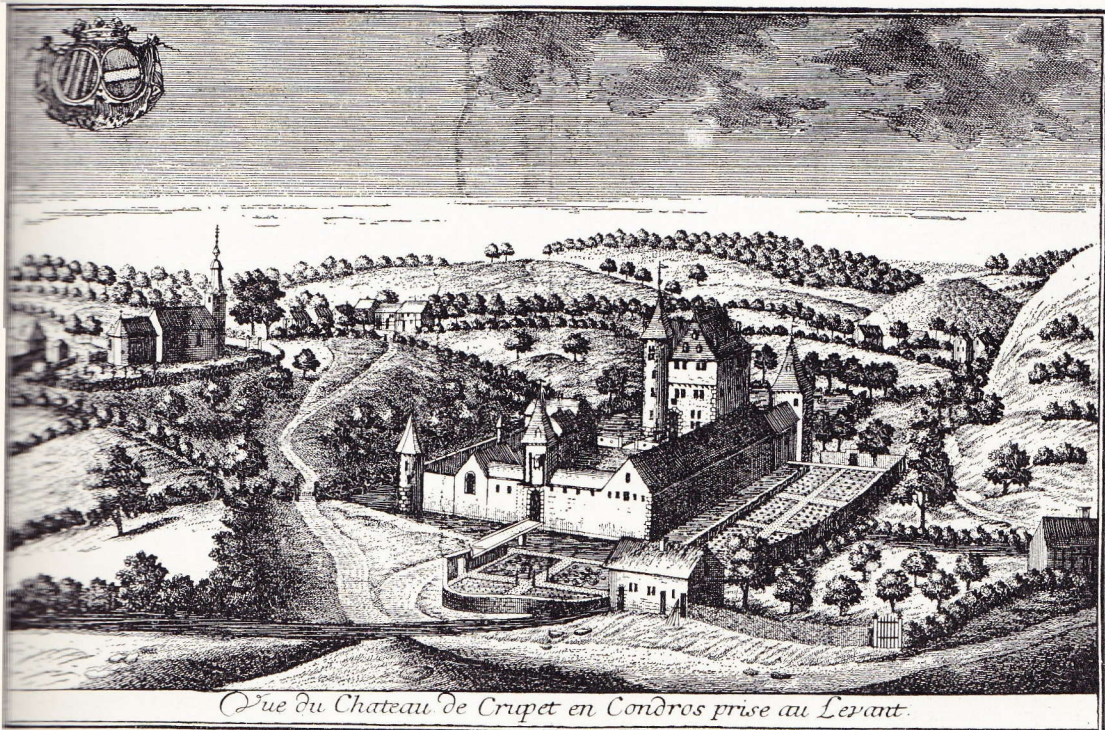


(Photo Nels)

Crupet. — L'ancien château féodal

Cripei, Cripey, 1278; Cripeit, 1304; Crippei, 1315; Crippet, 1344; Cripet, 1387; Crepey, 1413; Crupey, 1472; Cruppey, id.; Crupet, 1505.

C. G. Roland écrit: « Jassogne, ancienne paroisse dont l'église, dédié à saint Martin, était à la collation de l'abbé de Leffe, et ancienne seigneurie, consistant en une eglise paroissiale et quelques censés,



Vue du Château de Crupet en Condros prise au Levant.

Rem. le Loup Jac.

EUG. DE SEYN

Membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE

DES

COMMUNES BELGES

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ARCHÉOLOGIE

TOPOGRAPHIE - HYPSONÉTRIE

ADMINISTRATION -- INDUSTRIE -- COMMERCE

ETC., ETC., ETC.

TOME PREMIER

BRUXELLES

A. BIELEVELD, ÉDITEUR

66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 66

1924